



**CONSEIL DE  
L'UNION EUROPÉENNE**

**Bruxelles, le 7 janvier 2005**

**5181/05**

**OJ/CRP1 1**

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE**

---

2080ème Réunion du COMITE DES REPRESENTANTS PERMANENTS (1ère partie)  
Date : Mercredi 12 (10 h.00) janvier 2005

---

1. Approbation de l'ordre du jour provisoire

**I (1)**

2. Projet de procès-verbal de la 2568ème session du Conseil (Transports, Télécommunications et Energie) des 8 et 9 mars 2004 (\*)  
doc. 7145/04 PV/CONS 12 TRANS 106 TELECOM 49 ENER 82  
+ ADD 1
3. Projet d'ordre du jour des prochaines périodes de session du Parlement européen
  - a) Strasbourg, du 10 au 13 janvier 2005
  - b) Bruxelles les 26 et 27 janvier 2005  
docs 5104/05 PE 1  
5106/05 PE 2
4. Adoption du règlement du Conseil relatif à la conclusion de l'accord sous forme d'échange de lettres relatif à la prorogation, pour la période allant du 28 février 2004 au 31 décembre 2004, du protocole fixant les possibilités de pêche et la contrepartie financière prévues dans l'accord entre la Communauté économique européenne et la République fédérale islamique des Comores concernant la pêche au large des Comores  
docs 16254/04 PECHE 428  
13975/04 PECHE 338

5. Adoption de décision du Conseil relative à la conclusion de l'accord sous forme d'échange de lettres relatif à l'application provisoire du protocole fixant les possibilités de pêche et la contrepartie financière prévues dans l'accord entre la Communauté économique européenne et la République de Côte d'Ivoire concernant la pêche au large de la Côte d'Ivoire, pour la période allant du 1er juillet 2004 au 30 juin 2007

docs 5147/05 PECHE 1  
14448/04 PECHE 361

6. Adoption

- a) d'une position commune en vue de l'adoption d'une directive du Parlement européen et du Conseil modifiant la directive 74/408/CEE du Conseil relative aux sièges, à leurs ancrages et aux appuis-tête des véhicules à moteur **(pc)**

docs 11935/04 ENT 113 CODEC 956  
16185/04 ENT 162 CODEC 1354

- b) d'un exposé des motifs

doc. 11935/04 ENT 113 CODEC 956 ADD 1  
+ COR 1

7. Adoption

- a) d'une position commune en vue de l'adoption d'une directive du Parlement européen et du Conseil modifiant la directive 77/541/CEE du Conseil concernant le rapprochement des législations des États membres relatives aux ceintures de sécurité et aux systèmes de retenue des véhicules à moteur **(pc)**

docs 11934/04 ENT 112 CODEC 955  
16186/04 ENT 163 CODEC 1355

- b) d'un exposé des motifs

doc. 11934/04 ENT 112 CODEC 955 ADD 1  
+ COR 1  
+ COR 2 (mt)

8. Adoption

- a) d'une position commune en vue de l'adoption d'une directive du Parlement européen et du Conseil modifiant la directive 76/115/CEE du Conseil concernant le rapprochement des législations des États membres relatives aux ancrages des ceintures de sécurité des véhicules à moteur **(pc)**

docs 11933/04 ENT 111 CODEC 954  
16187/04 ENT 164 CODEC 1356

- b) d'un exposé des motifs

doc. 11933/04 ENT 111 CODEC 954 ADD 1  
+ COR 1

## II

9. Programme de travail de la Présidence luxembourgeoise  
= Information de la Présidence
  
  10. Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil modifiant les directives 72/166/CEE, 84/5/CEE, 88/357/CEE et 90/232/CEE du Conseil et la directive 2000/26/CE du Parlement européen et du Conseil sur l'assurance de la responsabilité civile résultant de la circulation des véhicules automoteurs (cinquième directive d'assurance automobile)  
= Préparation d'un accord en deuxième lecture avec le Parlement européen
- Divers
- 

- 
- (1) Ces points seront examinés par le Groupe "Mertens" du lundi 10 janvier 2005.  
(pc) Position commune.  
(°) Point sur lequel une décision de procédure peut être adoptée par le COREPER, conformément à l'article 19, par. 7 du règlement intérieur du Conseil.

